



Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة  
FONDATION MOHAMMED VI  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



PARC NATIONAL  
D'AL HOCEIMA



Département de  
La Pêche Maritime



Rapport du séminaire régional sous le thème :  
**« visions et horizons de la gestion intégrée des aires marines  
 dédiées aux activités de pêche artisanale, au sein de la  
 méditerranée marocaine. »**

AL Hoceima, l'Hôtel Chafarinas Samedi 04 Mai 2013 .





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## Introduction :

Le séminaire régional a servi au lancement du programme « **Recherche et planification participative pour la gestion intégrée des aires marines dédiées aux activités de pêche artisanale au sein de la méditerranée marocaine** » il a aussi servi de journée de lancement du projet : « **Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al Hoceima à travers la recherche, la planification participative et la création des activités Génératrices de Revenus AGRs chez les pêcheurs artisans** », financé par le FEM SGP du PNUD ainsi que la fondation MAVA et exécuté par l'association AGIR au bénéfice de ses partenaires locaux en partenariat avec les administrations centrales et services extérieures régionaux et ce à l'**Hôtel Chafarinas, le Samedi 04 Mai 2013.**



## Participation :

Après accueil , réception et inscription des participants, la séance fut ouverte par M. le président de l'association AGIR qui a souhaité la bienvenue aux différents participants en majorité des pêcheurs issus des différents sites de pêche artisanale représenté par les présidents des associations et des coopératives depuis M'diq à Saaidia passant par Jebha et AL Hoceima .Il a en parallèle remercié les représentants de l'administration au niveau central du Haut Commissariat des Eaux et Forets et de la lutte contre la désertification(HCEFLD), du Département de la Pêche Maritime (DPM), ainsi que le service provincial d'Al-Hoceima du (HCEFLD), de la délégation régionale DPM, de la délégation





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



provinciale de l'Office National de Pêche(ONP) d'al Hoceima et de celle de Nador , et de l'Office du Développement de la Coopération (ODCo) régional de Taza Al Hoceima Taounate .

M. NIBANI houssine a félicité à cet égard l'importance de l'approche intersectorielle suivie par les partenaires administratifs, tout en saluant la forte contribution effective des pêcheurs artisans dans la recherche participative de solutions communes pour la sauvegarde et la restauration de nos écosystèmes côtiers et marins au niveau de la Méditerranée marocaine ; il a argumenté ces propos par les prémices de succès que connaît la nouvelle AMP de jebha -oued Laou dans laquelle l'Association AGIR a contribué à la sensibilisation et la participation de pas moins de 600 pêcheurs artisans qui se sont tous déclarés pour cette AMP en garantissant à priori l'abandon de leurs engins de pêche interdits . Que cet atelier servira d'interface pour l'intégration des efforts fournis par le HCEFLCD et la DPM afin de permettre une mise en œuvre coordonnée du plan de gestion de la Zone Marine du Parc National d'Al-Hocema « ZMPNAH » ; que ses activités serviront aussi à porter des solutions pratiques issues des apports des différents partenaires particulièrement de la part des professionnels du secteur de la pêche artisanale.

M. Le chef de service provincial HCEFLD d'Al-Hoceima, a remercié l'association AGIR d'avoir organisé cette importante journée qui concerne la relance du processus de la gestion intégrée de la zone Marine protégée du Parc National d'AL Hoceima(ZMPNAH), il a cité la politique nationale dans la création des Parc Nationaux , selon le plan directeur national , ainsi que la loi n° 07- 22 relative aux aires protégées et qui sera renforcée par des textes d'application pour la mise en marche du processus de fonctionnement des aires protégées . Il a d'autre part souligné que même si la majorité des compétences de gestion et de contrôle de la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima relève du Département de la Pêche Maritime, il n'en demeure pas moins que la tutelle juridique de la (ZMPNAH), relève du Haut Commissariat des Eaux et Forets de la Lutte Contre la Désertification(HCEFLD), et que pour l'intérêt de la restauration et la préservation de cet écosystème , il est impératif de considérer la Direction du PNAH comme interlocuteur de base pour tout acteur intervenant dans la ZMPNAH , moyennant de la collaboration étroite de la DPM , ainsi que les autres acteurs professionnels ou associatifs. Il a à cette occasion salué la création du comité de suivi pour amorcer la mise en œuvre du plan de gestion.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



M. LE délégué de la DPM à Al Hoceima a de sa part félicité AGIR pour avoir organisé ce séminaire qui a permis la mise en interface des acteurs administratifs et pêcheurs artisans, il a souligné que le moment est grave , nos ressources ont diminué ces quatre dernières années de plus de 50% , En réponse à cette situation l'Etat Marocain a initié le programme Halieutis qui vise à restaurer les écosystèmes marins dégradés et la récupération des ressources marines, c'est une bonne opportunité pour la ZMPNAH que de profiter des ces activités alternatives de développement durable tel que l'aquaculture ,et que en parallèle l'initiative de création de nouvelles aires marine protégées qui abriteront des récifs artificiels , pour assurer un développement équilibré. M. le délégué a aussi souligné l'importance du travail de synergie entre l'administration et les pêcheurs artisans et a cité comme exemple de bonnes pratiques, l'engagement dans le démarrage de l'aire marine en cours de création au sein de la méditerranée entre jebha et M'diq ; il a ensuite mentionné l'effort de contrôle contre le chalutage illégal à travers l'installation des VMS à bord des navires de la pêche côtière.

Mme Mounia LABHAR la délégué de l'ONP a remercié la présence parmi eux les pêcheurs qui se sont déplacés de loin, elle a montré l'importance de l'activité de pêche artisanale en la considérant comme amie de l'environnement , d'autant plus que les ressources halieutiques ne cessent de diminuer à cause de l'effort de pêche augmentant de flotte côtière, elle a réitéré l'importance de l'instauration d'activités alternatives , tout en travaillant sur la restauration des écosystèmes par l'immersion des récifs artificiels , en maintenant un mode de pêche responsable

M. Driss LATIF, délégué régional de l'Office du Développement de la Coopération (ODCo) a salué les efforts de l'association AGIR dans sa contribution à l'amélioration du secteur de la pêche artisanale, il a salué les efforts de conservation du stock, mais il a en outre souligné le manque organisationnel de ce secteur quasi-informel constaté chez la plupart des coopératives au niveau des compétences de commercialisation du produit de pêche. Il a mentionné le manque d'adhésion des professionnels, le service faible rendu par les coopératives au sein de la filière du secteur de la pêche artisanale depuis la capture jusqu'à la consommation, tout en saluant les initiatives de AGIR dans les programme de création et d'appui et d'accompagnement des coopératives de pêche artisanale en Méditerranée , assurant que l'ODCo a été et est à la disposition pour l'appui et la coordination avec le





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



comité de suivi , et ce pour palier au manque à gagner à travers le renforcement de la dimension économique dans une AMP.

M. El Fateh Mohammed , président de la coopérative de Cala Iris a quant à lui mentionné l'important travail d'appui et de formation que ce soit en planification stratégique qui comprend le volet de gestion commerciale et environnementale que a fourni AGIR durant ces dernières années au profit des coopératives de pêche artisanale . il a par ailleurs montré le progrès que a connu la coopérative de Cala Iris dans les projets de restauration des écosystèmes et les premiers résultats satisfaisants du projet d'immersion des récifs artificiels, ainsi que les résultats probants du projet d'aquacultures.

M. EL IDRISSE Fikiri ; président de la coopérative de Tala Youssef quant à lui après avoir adressé un message de remerciement à AGIR , émis sa grande inquiétude vis-à-vis de l'éminente menace de dégradation irréversible des ressources , et qu'il faut faire vite pour la mise en application des lois d'application de la loi n° 07- 22 relative aux aires protégées pour pouvoir protéger la ZMPNAH , et que l'on a besoin de l'effort de tout les partenaires pour assurer une pêche responsable.

- M. Abdelhadi BENNIS membre du Comité National de l'UICN a pour sa part insisté sur les points suivants :
  - La complémentarité dans les activités entre le milieu terrestre ( Forêt et agriculture ) et la pêche. Ceci doit se refléter dans l'organisation des populations.
  - La nécessité d'appliquer les 3 composantes du Développement Durable
  - La bonne Gouvernance dont la planification, le partenariat et le SGI
  - La formation et le renforcement des coopératives de la pêche artisanale
  - L'implication de la jeunesse dans la processus de gestion intégrée des AMPs
  - Le soutien au comité de suivi issu de cet atelier

## Pause café





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## Présentation de M. chef de service provincial du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification(HCEFLCD)

Après la pause café , M. directeur provincial du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification(HCEFLCD) a mentionné que le Maroc dispose d'une importante richesse de biodiversité à l'échelle de la méditerranée, dont la forêt est la principale dépositaire, cependant cette richesse est menacée de dégradation due à la surexploitation des espèces naturelles et des conditions climatiques qui deviennent de plus en plus défavorables ; ainsi plusieurs espèces de faune et de flore importantes ou primordiales ont disparu et ou sont menacées d'extinction. Que la ratification par le royaume du Maroc de la convention sur la biodiversité en 1995 a conduit à l'engagement de notre pays à mener une politique du développement durable qui tend aussi bien à sauvegarder notre biodiversité biologique à protéger les espèces en voie de disparition. Que Le Maroc contribue à l'échelle internationale, avec sa politique et stratégie reposant sur le respect des conventions internationales dont des apports pour la protection de l'environnement qui se sont traduit en programme d'action dans le domaine de la conservation de la nature, que le Maroc dispose d'un plan directeur des aires protégées, «loi 22/07 du 16/07/2010 sur les aires protégées » avec un réseau national qui couvre plusieurs écosystèmes soit 154 sites d'intérêt biologique et écologique qui couvre une superficie de 2,5 millions de hectares , à travers tout le royaume (Pour plus de détail, voir le mot de M. en annexe)

## Présentation du représentant du département de la pêche Maritime ,et responsable du projet des AMPs au Maroc

M. Amir Mohammed représentant du département de la pêche Maritime, et responsable du projet des Aires Marine Protégées ( AMPs) au Maroc a introduit sa présentation sur l'interet des AMP sous forme de questions à propos de l'AMP ces questions :

1. Pourquoi a-t-on besoin d'une AMP?
2. Qu'es ce qu'une AMP ?
3. Quels sont les activités permises qu'on peut appliquer au sein de l'AMP ?
4. Quels sont les activités qui sont interdites ou limités ?
5. Combien de temps faut-il pour construire une AMP ?
6. Quelle est la validité de l'AMP ?





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



A travers son exposé qui donné des réponses à ces questions , il a conclu que les AMPs sont le meilleur moyen de réponse actuel au monde pour pouvoir restaurer nos écosystèmes, certes qu'il faut faire des sacrifices au départ en abandonnant les techniques de pêche INN , mais que les AMPs constituent aussi un très bon mode de résilience contre les changements (pour plus de détail et surtout pour avoir les réponses à ces questions voir ppt des AMPs en annexe).

## Pause déjeuner





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## ATELIERS SAF et Groupes SDPIR:



Pour introduire les ateliers M.NIBANI a expliqué que Les présentations de cadrage qui se sont effectuées par les représentants des administrations de tutelle du HCEFLCD et représentant du DPM ; serviront au cours de cet après midi comme base élémentaire des ateliers SAF ( System Approach Framework) pour faire une évaluation environnementale intégrée selon la démarche DSPIR où les différents participants fourniront leur expertise chacun selon sa position, pour contribuer à une analyse participative de la situation actuelle de l'écosystème côtier marin méditerranéen ; en rechercher les causes , puis déterminer les Pressions et impacts qui ont abouti à cette situation . La formulation se fera en cherchant les indicateurs SMART « Spécifique, Mesurables, Accepté par les partenaires administratifs et professionnel, Réaliste et réalisable enfin temporellement défini.

Il a insisté que ces groupes d'ateliers en nombre de 6 vont se fixer le but de fournir des éléments de réponse argumentés ; sous forme de tableau de bord pour permettre des actions concrètes en réponse à cette situation en impliquant toutes les parties prenantes, dans la réalisation d'une esquisse d'un plan d'action prioritaire évolutif , qui sera pris en charge ultérieurement par le comité de suivi multipartite issu de cette journée.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## Groupe 1 de l'Atelier : Situation

Après inscription des participants les membres du groupe d'analyse de la **Situation** aux niveaux des Aires Marines Protégées et de la méditerranée « voir Liste **G1 Situation** », a initié son travail en décrivant la situation actuelle de l'écosystème côtier marin au niveau de la Méditerranée, en se basant sur les avis des professionnels et celles des experts administratifs qui les ont accompagnés dans cette démarche, ils ont pu produire avec une approche thématique les points suivants :

### Situation juridique

- L'aire marine du PNAH est très avancée sur le plan législatif, mais le Parc Marin n'est pas encore fonctionnel,
- L'absence des lois d'applications.
- Difficulté de mise en application du nouveau de zonage (voir la carte en annexe).
- Nouveau processus de la création des AMP au niveau de la méditerranée et de l'atlantique.

### Situation environnementale antérieure aux années 70 et 80 :

- Abondance du stock de poissons pendant les dernières années précédentes.
- Faible activité de pêche surtout dans la période d'hiver.
- Faible pollution marine.
- L'utilisation des techniques de pêche non destructive de l'environnement.
- Abondance d'une grande biodiversité et de tous les types de poissons.
- Importance de la valeur commerciale des poissons
- Faiblesse de l'équipement et outils de pêche .
- Grande richesse du Biotope avec présence d'algue et d'herbier posidonie.

### Situation environnementale Actuelle :

- La rareté du stock des poissons (moins de 70% qu'avant)
- La pollution
  - a. marine : par les déchets qui se jettent directement en Mer.
  - b. Terre basée : par les déchets qui se jettent dans les rivières.
- Absence de certains types de poissons.
- Propriétés physico-chimique du golfe d'Al Hoceima à titre d'exemple, L'eau est plus salée. Absence des flux propice à la reproduction du poisson.
- Non existence des grands poissons.
- L'existence des poissons de petite taille même avec une amélioration des techniques de pêche.
- Recours à l'Utilisation des techniques de pêche illégales « des filets de faible maillage inférieur à 35 mm »
- Biotope très pauvre et absence d'algues et d'herbier posidonie.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



### Situation socio économique des pêcheurs artisans :

- Faible organisation institutionnelle et administrative chez les jeunes coopératives et associations de pêcheurs artisanaux
- Manque d'expérience chez le staff des organisations des pêcheurs artisanaux
- Isolement Eparpillement des sites de pêche
- Absence d'adhésion à la CNSS
- Manque de communication avec le secteur public et privé.
- Déficiences au niveau du regroupement de l'offre,
- Manque d'emplois permanents et indirects,
- Faible taux de diversification des produits,
- Etat précaire de la conservation du poisson
- Faible qualité sanitaire des produits de la pêche,
- Manque de fluidité dans l'écoulement du produit de pêche
- Petit nombre de marchés ou des unités de conditionnement.
- La réticence des jeunes à la pratique de la pêche étant une profession.
- L'immigration clandestine.

## Groupe 2 de l'Atelier : Les forces dynamiques (les Causes)

Pour simplifier aux pêcheurs le sens des forces dynamiques on a utilisé le mot causes, ils ont pu émettre les causes qui à leur avis sont responsable de la dégradation de la situation actuelle pour nous aider à mieux comprendre les impacts issus de notre pression sur cet écosystème , et ce dans le but de nous aider à prendre des décisions argumentées et concertées ;pour trouver les éléments de réponse afin de remédier à cette situation décrite par le groupe 1, ils ont émis les causes externes et celles qui leur sont intrinsèques qui sont les points suivants :

### Causes externes

- La croissance démographique au niveau mondial
- La croissance démographique au niveau national et local
- La croissance des besoins des hommes au niveau mondial, national et local
- Contrastes des niveaux de vies entre les populations riches et celles pauvres.
- Changements climatiques

### Causes intrinsèques

- Spécificité du Produit de pêche artisanal est un produit distinct et très périssable
- Forte compétition pour l'achat du produit de pêche « mareyeurs »
- Compétition de pêche côtière /pêche artisanale pour le Quotas de pêche pour le thon
- Faible rendement de la pêche artisanale en utilisant les techniques légales,
- manque de sensibilisation chez la population des pêcheurs artisans sur la Menace de dégradation de l'écosystème marin
- manque de sensibilisation chez la population des pêcheurs artisans sur Menace de la destruction du stock de pêche
- Le grand taux d'analphabètes chez la population des pêcheurs artisans
- Risque d'abondons du métier de pêche artisanal
- Risque de diminution et de dégradation du niveau socio économique local





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



- Risque d'immigration vers l'Europe moyennant des barques de pêche
- L'isolement de la population des pêcheurs artisans

## Groupe 3 de l'Atelier : Les pressions

Le groupe 3 s'est dédié quant à lui à chercher les pressions issus des causes externes et intrinsèques afin de nous permettre ensemble de mieux comprendre leurs impacts sur l'écosystème, et cela à leur avis va permettre de mieux considérer les moyens pour remédier à cette situation de dégradation des écosystèmes côtiers et marins au niveau des AMPs .

Ils ont émis une liste d'éléments qui peuvent être ultérieurement reformulés sous forme d'indicateurs SMART et présentés au comité de suivi qui pourra les classer en ordre de priorité.

### Facteurs de Pression Indirectes

- Spécificité socio-économique de la pêche « une activité d'appoint pour les pêcheurs artisans et côtiers »
- Augmentation de la demande sur le produit de pêche au niveau mondial, national et local
- Spécificité biologique du produit de pêche « est un produit distinct et très périssable »
- Spécificité nutritive du produit de pêche « La sardine est la protéine la moins chère en Méditerranée marocaine »
- Evolution imprévisible du phénomène des changements climatiques sur l'activité de pêche.
- Dépendance des pêcheurs marins artisans des représentants des associations et de la chambre de pêche maritime dans la commercialisation du produit de pêche.

### Facteurs de Pression Directe

#### Activité de pêche illégale côtière

- Le non respect de la zone limitée pour la pêche (- 80 m de profondeur) à l'ouest d'Al Hoceima où la pêche est sur une profondeur inférieure à 10 mètres.
- Le non respect de la zone de pêche limitée de 3 miles à l'est d'Al Hoceima où la pêche se fait façon inférieur à 3 mile.

#### La pêche de la sardine (La pêche côtière) :

- Abondance de la pêche dans les zones de reproduction du poisson : Le non respect de la pêche dans le golfe d'Al Hoceima qui est considéré comme un lieu de reproduction des poissons y compris la sardine.

#### La pêche de la sardine (La pêche artisanale) :

- La pêche sur une faible profondeur et près de la plage où il y a la pêche des petits poissons.
- L'absence du contrôle sur terre et sur mer.

#### La pêche du poulpe (La pêche artisanale) :

- Faible respect du quota :





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



- a. « la pêche du poulpe se fait par les 2 types de pêche artisanale et côtière, ce qui mène à son épuisement en quelques jours surtout à travers la pêche côtière.
  - b. Les déclarations fausses au près des pêcheurs artisans.
  - c. Existence des barques sans licence à l'est d'Al Hoceima (plus de 60 barques qui ne possèdent pas de licence).
- Utilisation des filets destructifs et illégaux à faible maillage dans embouchures et estuaires et zones de reproduction.

#### Activité de braconnage et de pêche illégales

- Grande fréquence de l'utilisation de la dynamite dans la pêche à partir des falaises de la ZMPNAH.
- Braconnage des nids de balbuzard dans les falaises de la ZMPNAH
- Grande fréquence de l'utilisation du sulfate de cuivre pour l'extraction du poulpe de son propre nid, cette matière qui est le sulfate de cuivre est toxique mène à bruler tout les êtres vivants marins.
- Grande fréquence de la pêche avec la plongée sous marine en utilisant le fusil qui est non contrôlée et surtout dans la période de la naissance du poisson « Mérrou » et non examiné de la part des contrôleurs sur les cotes marines.

## Les impacts

Le groupe 4 s'est dédié quant à lui à chercher les impacts issus des pressions externes et intrinsèques afin de nous permettre ensemble de mieux comprendre les conséquences des acteurs du secteur de la pêche artisanale et ceux de la pêche côtière, ce travail va les convaincre à chercher des solutions alternatives au niveau des AMPs .

Ils ont eux aussi émis une liste d'éléments qui peuvent être ultérieurement reformulés sous forme d'indicateurs SMART et présentés au comité de suivi qui pourra les classer en ordre de priorité.

On appellera indicateur d'impact direct les indicateurs issu d'une pression relative à une activité de pêche

On appellera indicateur d'impact indirect les indicateurs issu d'une pression en dehors des activités de pêche

#### Impacts directs

- Taux élevé de la dégradation de l'écosystème marin
- Taux élevé Destruction du biotope côtier et marin.
- Diminution de la population de balbuzard.
- Risque et Menace de la destruction du stock de pêche
- Taux croissant de la diminution des tailles de poissons géniteurs.
- Taux croissant de la diminution du stock des juvéniles et larvaires.
- Risque et Menace d'extinction de certains types de poissons.
- Taux de fragilisation du secteur de la pêche artisanale.
- Taux Diminution et dégradation du niveau socio économique local





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



### Impacts indirect

- Augmentation de la pollution environnementale.
- Taux de l'acidité des eaux marines (CO2).
- Taux de résilience contre les changements climatiques « Quantifier l'assimilation du CO2 »
- Taux Diminution de la biodiversité.
- Taux d'élargissement de la désertification dans la mer peu profonde
- Taux de rentabilité de la pêche responsable .
- Taux d'accès des jeunes sur la pratique de la profession de pêche artisanal
- Taux d'immigration vers l'Europe moyennant des barques de pêche

## Les Réponses et propositions :

### Réponses pour les Facteurs indirectes

- Le renforcement du contrôle en mer et sur terre et surtout dans la période de vente du produit Marin.
- L'excès d'exploitation de la richesse en poissons.
- Application du contrôle VMS des barques de chalutage avec auprès de la flotte navale à partir du Mdiq vers Jebha.
- Amélioration de la situation sociale et économique des pêcheurs artisans pour mieux respecter les lois de la pêche (le quota, la pêche illégale).
- Le contrôle insuffisant des zones de pêche due au manque des ressources humaines.
- La croissance démographique (l'excès dans l'exploitation du stock de poisson et l'augmentation de la demande).

### Réponses pour les Facteurs directes

#### Contrôle de la pêche illégale

- Contrôle des filets illégaux.
- Le contrôle antérieur et postérieur au niveau de la mer.
- Interdiction des barques de chalutage.
- Interdire les barques qui viennent d'une autre zone de pratiquer la pêche au niveau de l'AMP.
- Empêcher la pêche par la plongée sous-marine.
- Respecter le quota du poulpe.
- La lutte contre l'indiscriminé pêche. (exemple : les bateaux gonflable ; bandage pneumatique.)
- . Accentuer le contrôle qui malgré l'équipement des barques de chalutage avec le VMS, il n'a pas été utilisé auprès de la flotte navale à partir du Mdiq vers Jebha.

#### Amélioration de la gestion des ressources

- Encourager le repos biologique
- Encourager le repos biologique d'une période de 3 mois/ an pour le poulpe..
- Encourager les projets d'aquaculture.
- Encourager les récifs artificiels.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



- Précipiter l'émission des textes appliqués de la loi concernant la zone protégée du parc national d'El Hoceima et penser à d'autre mécanisme.
- Encourager les activités génératrices des revenus aux profits des pêcheurs qui travaillent pour l'AMP.
- Encourager le tourisme maritime au sein de l'AMP.
- Revoir les mécanismes d'autorisation du produit. (du poulpe)
- L'approche participative et consultative pour la prise de la décision.
- Campagne de sensibilisation pour la préservation de la nature
- Le renforcement du contrôle en mer et sur terre et surtout dans la période de vente du produit Marin.
- Interdiction de la procuration au près des propriétaires des barques qui est au profit des mareyeurs d'une façon définitive.
- Organisation des marchés de vente des poissons.
- Trouver le temps idéal pour les pêcheurs afin de vendre leurs produits.
- L'excès d'exploitation de la richesse en poissons.
- Lutter contre les changements climatiques.
- Lutter contre la pollution environnementale.
- Lutter contre les le rejet direct des déchets solides et liquides dans les rivières, cette dernière qui se verse dans la mer.
- Lutter contre l'excès d'utilisation des engrais dans l'agriculture (érosion de la terre qui contient ces matières).
- Améliorer la situation sociale et économique des pêcheurs artisans leur poussent à ne pas respecter les lois de la pêche (le quota, la pêche illégale).
- Révision des licences à accorder en fonction de l'impact sur l'écosystème côtier marin méditerranéen .
- Améliorer le manque du rendement de la pêche artisanale en utilisant les techniques légales, ce qui pousse les pêcheurs à utiliser les techniques non légales pour augmenter leurs recettes journalières sans tenir compte de la continuité de la richesse en poissons.
- Renforcer le contrôle insuffisant des zones de pêche en augmentant les ressources humaines.
- Mener des programmes de sensibilisation sur la croissance démographique .

## Réponses socio-économiques : La planification stratégique :

### Dans le domaine de coopération :

- Soutenir l'organisation interne des coopératives. (formation dans le domaine de la gestion et de la finance)
- Diagnostic de la situation actuelle des coopératives pour définir leur programme futur.
- Encouragement des GIE pour la résolution des problèmes de commercialisation et le RC.
- Porter intérêt au côté social (assurance-santé ; l'alphabétisation ; scolarisation...)

### Dans le domaine du traitement avec l'environnement :

- Approprier le temps administratif avec les activités de la pêche artisanale.
- Rapprochement de l'administration des coopératives et Consolidation des relations des administrations pour l'appui des coopératives.
- L'activation du contrôle stipulé dans la législation. (ODCO)
- Accompagnement des coopératives pas les administrations concernées et les associations non-gouvernementale.
- Accélérer la réalisation des lois concernant les coopératives
- La déclaration de création d'un comité de suivi composé de :





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



- a. Chapeauté par le HCEFLCD et la DPM.
- b. Les représentants des coopératives et associations des pêcheurs au niveau du Parc National d'AL Hoceima et la méditerranée avec l'appui de l'Association AGIR.
- c. Mise en synergie des compétences juridique des responsables des HCEFLCD et ceux de la DPM sur une gestion commune des AMPs.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## Discussions, débats & conclusions

En conclusion l'atelier du 04 mai 2013 pourrait constituer un tournant dans la nouvelle approche de recherche prospective et planification participative afin de réaliser une évaluation environnementale intégrée, se basant d'une part sur l'implication effective des pêcheurs artisans, d'autre part en adhérant à une politique intersectorielle quant à la gestion intégrée et la prévention des conflits de dysfonctionnement dans la gestion des AMPs, l'aspect scientifique de cet atelier a fourni une plateforme de réflexions et d'analyse de l'état de dégradation de nos écosystèmes côtiers et marins, pour en chercher les causes définir les pressions et les impacts sous forme d'indicateurs SMART « intelligent » qui sont Spécifiques au contexte, Mesurables, Acceptable par les acteurs professionnels, et responsables administratif, Réaliste et Réalisable et enfin Temporellement définies dans l'espace et le temps.

L'atelier SAF ( System Approach Framework) a profité de la prédisposition des professionnels comme celle des représentants administratifs pour en tirer le maximum d'expertises, mais aussi pour instaurer un climat d'entente pour que chacun puisse argumenter librement ses idées et propositions.

En effet les participants se sont mis d'accord sur un nombre très important d'indicateurs SMART il s'agit de 35 indicateurs thématiques qui correspondent à l'Etat ou à la situation de dégradation de nos écosystème côtiers marin au niveau de la Méditerranée : 4 indicateurs sur la Situation juridique ; 8 Situation environnementale antérieure aux années 70 et 80 ; 11 sur la Situation environnementale Actuelle et 14 sur Situation socio économique des pêcheurs artisans.

,En ce qui concerne les causes ils en ont trouvés 5 indicateurs correspondant aux causes externes, et autres 11 indicateurs de causes intrinsèques. Le troisième groupe a cherché les indicateurs des pressions engendrés, il s'agit de 19 indicateurs répartis en 6 indicateurs issus des Facteurs de Pression Indirectes, tel que les changements climatique, 13 indicateurs issus des Facteurs de Pression Directe, répartis en 2 indicateurs correspondant aux activités de pêche côtière illégale côtière, et un indicateur correspondant à La pêche de la sardine (La pêche côtière); 2 indicateurs correspondant à la pêche de la sardine (La pêche artisanale) et 4 indicateurs de pressions issus de la pêche du poulpe (La pêche artisanale) alors que 4 indicateurs de pressions décrivent les activités de braconnage et de pêche illégales,

Le 4ème groupe s'est dédié quant à lui à chercher les impacts issus des pressions externes et intrinsèques, il en a trouvé 8 indicateurs indirectes et 9 indicateurs directes.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



Ce travail nous a permis de mieux comprendre les conséquences des acteurs du secteur de la pêche artisanale et ceux de la pêche côtière, il nous a permis d'être convaincu de réagir simultanément et chercher des éléments de réponses et de solutions alternatives au niveau des AMPs .En effet un ensemble d'actions à été formulé sous forme de propositions , il s'agit de 6 actions en Réponses aux Facteurs indirectes 32 Réponses aux Facteurs directes , dont 8 actions pour l'amélioration du Contrôle de la pêche illégale et 24 actions pour l'Amélioration de la gestion des ressources

L'ensemble de ces actions sera transmis au comité de suivi nouvellement créé qui va procéder à une planification stratégique sous forme de plan d'action prioritaire pour un bon démarrage du fonctionnement effectif de la gestion intégrée des Aires Marines protégées au niveau de la Méditerranée et plus spécifiquement au niveau de la Zone Marine protégée du Parc National d'Al Hoceima.

En parallèle un volet socio-économique a pris son cours sous la tutelle de l'ODCo et qui a été issu du sixième groupe et ce pour renforcer le secteur de la pêche artisanale qui lui garantira une autonomie de gestion des retombées économiques des AMPs « qui sont actuellement aux mains des intermédiaires qui contrôlent réellement l'effort de pêche de la flotte » , cette autonomie de gestion va permettre le développement équilibré recherché, et représenterait une assurance sur la préservation requise des écosystèmes côtiers et marin au niveau de la Méditerranée.





Ministère de l'Energie, des  
Mines, De l'Eau et de l'Environnement  
Département de L'Environnement



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification



## Cérémonie de la signature d'une convention d'appui financier pour l'octroi d'un fond vert au profit de la coopérative de ASSAADA Inouarne



- Une Cérémonie de la signature d'une convention d'appui financier pour l'alimentation d'un capital au profit de la coopérative de ASSAADA Inouarne pour la commercialisation du produit de pêche d'un montant initial de 50 000 Dh financé par le FEM SGP du PNUD.

Mot de Clôture par M. NIBANI Houssine Président AGIR.

